

## ★ LES LUTTES SUR LES CITES-U

Face à la logique de rentabilité des CROUS, les luttes se sont multipliées.

A Nanterre, cela fait plusieurs années que les étudiant-e-s se mobilisent : l'année dernière 25 logements de leur cité-U ont été détruites et 25 résident-e-s « non rentables » ont été expulsés. Le bâtiment F de la cité Universitaire a été occupé par des résident-e-s et l'ARENE (Association des Résidents de Nanterre) pour exiger le relogement de deux étudiants étrangers victimes de la politique de préférence nationale du CROUS. Les occupant-e-s ont fait face au mépris du directeur de la cité-U de Nanterre qui a osé dire : **« Avec les travaux, nous couperons l'eau, l'électricité... Ce sera tellement inhabitable que vous serez contraint de partir de vous-même. Je sais, c'est inhumain, mais c'est comme ça, ce sont les ordres de la hiérarchie »**

A la Cité-U Jean Zay d'Antony, la plus grande d'Europe, les résident-e-s se mobilisent contre la destruction d'un bâtiment de 550 chambres dont plusieurs dizaines d'occupant-e-s n'ont pas été relogés. Le CROUS mène une politique d'intimidation, menaçant les étudiant-e-s qui restent de « retrouver leur chambre vidée en rentrant un soir » ou changeant leur serrure pendant leur absence.

## ★ NON A LA PREFERENCE NATIONALE !

Seul un certains nombres d'étranger-e-s ou de nationalités sont autorisées à être logés par le CROUS. Il s'agit là d'une politique inacceptable de préférence nationale avec des quotas variables selon l'origine de l'étudiant-e. Les étudiant-es étranger-e-s sont bien souvent classés par origine géographique ce qui constitue une véritable ghettoïsation.

De plus, prétextant le « rayonnement international des Universités françaises », les conditions d'admissions des étudiant-e-s aux cités-U retirent aux logements étudiants tout leur caractère social en privilégiant les critères pédagogiques. Il n'existe donc plus aucune prise en compte du statut social de l'étudiant-e d'autant plus que les étranger-e-s ne bénéficient d'aucune bourse sur critère sociaux. L'attribution des chambres de cité U est donc largement soumis à des critères universitaires.

## ★ NOS REVENDICATIONS



BAISSE DES LOYERS DANS LE PRIVÉ  
COMME DANS LE PUBLIC !

CONSTRUCTION MASSIVE ET  
RÉHABILITATION DE CITÉS-U !

RÉQUISITION DES LOGEMENTS VIDES !

EGALITÉ FRANÇAIS-ÉTRANGERS DANS  
L'ACCES AUX LOGEMENTS SOCIAUX  
ÉTUDIANTS !

NON AUX EXPULSIONS !

SUPPRESSION DES CONTRATS DE  
LOCATION PRÉCAIRE !



# BATTONS NOUS POUR NOTRE DROIT AU LOGEMENT !

Depuis des années, l'Etat s'attache à démanteler le système d'aide sociale étudiante. L'an dernier, il a mené une attaque sans précédent contre les bourses sur critères sociaux, en supprimant de nombreux points de charge, à la place desquels il veut instituer un système de prêt et pousser les étudiant-e-s au salariat. Avec la crise, l'Etat ne veut plus s'embarasser d'un enseignement supérieur (relativement) ouvert : **il mène une politique de nettoyage social des facs, qu'il veut transformer en centres de formation patronal.** D'un côté, le gouvernement a donné des milliards aux banques pour les sauver de la faillite, et de l'autre on nous fait comprendre que ce sera à nous de les payer !

La même politique est à l'oeuvre pour le logement étudiant. Comme chaque été, c'est la galère pour beaucoup d'étudiant-e-s en quête de logement : pas de place en cité-U, loyers aberrants dans le privé... **Combien se retrouveront sans rien à la rentrée ? Depuis des années, l'Etat refuse de répondre à cette question. Il faut ainsi nous battre et nous organiser tous ensemble pour de véritables logements sociaux à hauteur des besoins.**

### Qui sommes nous ?

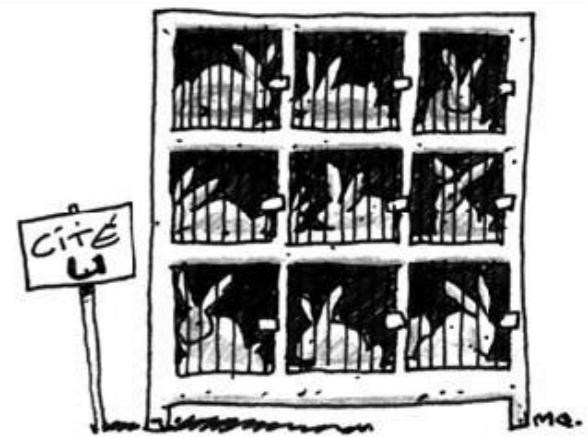
La FSE (Fédération syndicale Etudiante) est un syndicat de lutte. Nous nous battons pour une université ouverte à tous, la justice sociale et la solidarité étudiante. Face aux attaques du gouvernement visant à soumettre toujours plus l'université aux besoins des patrons et à la sélection sociale toujours plus accrue, il est nécessaire de **s'organiser collectivement pour défendre nos droits et nos intérêts.** Nous refusons la cogestion ou la négociation de « bonnes réformes » avec l'Etat et ses représentants au sein de l'université car il n'y a rien à gagner en collaborant avec l'administration et le gouvernement. Seul le rapport de force, l'action collective peuvent faire reculer le gouvernement comme l'a démontré l'exemple du CPE.

Mais nous sommes aussi **un outil de défense des étudiants au quotidien.** Face aux difficultés qu'ils rencontrent (scolarité, aide sociale, étudiants étrangers...), notre rôle est de les aider en leur présentant leurs droits, en les accompagnant dans leurs démarches.

## ★ TROP PEU DE LOGEMENT POUR LES ETUDIANT-E-S

En 1963, la moitié des étudiant-e-s étaient logés par le CROUS, aujourd'hui seulement 7%. Depuis 40 ans, le nombre de logement en Cité-U n'a quasiment pas augmenté alors que le nombre d'étudiant-e-s a été multiplié par dix. En 2004, on prévoyait la création de 5 000 nouveaux logements étudiants par an et la rénovation de 7 000 d'ici à 2014. A ce rythme là, il faudra des décennies pour combler le déficit, d'autant plus qu'à mi-parcours, l'Etat n'a créé que 11 500 chambres sur les 25 000 prévues et n'en a rénové que 23 000 sur 35 000. A partir du 1er septembre, ce sont donc **163 000 chambres qui seront mises à disposition par les Crous, pour 2,2 millions d'étudiant-e-s.** A peine assez pour loger le tiers des boursiers !

Ainsi on assiste à des cas de plus en plus fréquents d'étudiants et d'étudiantes devant trouver des solutions de fortune : chambre chez l'habitant, colocations illégales, sans domicile, squatts. Pour répondre à ces solutions, la ministre de l'enseignement supérieur a mené une politique de solution de fortune : **des logements dans des conteneurs réaménagés comme au Havre, dans des casernes désaffectées à Arras, dans des fermes excentrées ou par le logement « intergénérationnel »** : des étudiants qui doivent s'occuper à la place des pouvoirs publics de la santé de retraités en échange d'un logement payant.





## PRIVATISATION ET HAUSSE DES LOYERS

Au lieu de chercher à construire massivement des logements sociaux étudiants, les CROUS préfèrent s'appuyer sur le parc privé en développant les partenariats avec le privé : ainsi, de plus en plus de résidences étudiantes sont gérés par des sociétés privées avec la bénédiction de l'Etat. Les loyers peuvent y atteindre 1300 € par mois !

**Les CROUS eux-même rentrent de plus en plus dans une logique de rentabilité au détriment des étudiants, contraints de payer toujours plus.** Ainsi, les étudiants jugés non rentables sont expulsés manu-miliari des logements sociaux étudiants par le CROUS y compris lors de la trêve hivernale.

La majorité des cités-U, datant souvent des années 60, sont insalubres et n'ont souvent fait l'objet d'aucune rénovation d'importance. Lorsqu'elles ont lieu, elles s'accompagnent systématiquement d'une forte hausse des loyers, les rendant parfois plus chères que les locations dans le privé. Ainsi, on voit de plus en plus souvent les grosses cités-U aux chambres bon marché disparaître (comme à Antony) puis être remplacées par des studios ou 2 pièces aménagés dans des immeubles de centre-ville, où le loyer peut être jusqu'à 3 fois plus cher !

### Halte à la répression

#### La solidarité est notre arme

Comme à son habitude, l'Etat sort son arsenal répressif pour faire taire la contestation sociale de plus en plus grandissante. Il compte sur notre isolement pour pouvoir mettre en place ses attaques. Comme le disait les dockers de Liverpool en grève en 1995 : « **Une attaque contre un seul est une attaque contre tous** ». Le combat pour l'arrêt des poursuites à l'encontre des personnes mobilisées est le combat pour la défense de nos libertés face à une politique de répression généralisée. **L'année dernière, un de nos camarades de Toulouse a perdu un œil lorsque un policier lui a tiré dessus au Flashball.** La répression que subissent nos camarades est une déclaration de guerre adressée à tous ceux qui n'ont pas renoncé à lutter contre l'injustice est l'arbitraire. Nous ne les laisserons pas se faire piétiner sans réagir, car la logique du gouvernement est « en criminaliser un pour ne terroriser cent ».

### Lycéens-Etudiants-Travailleurs

#### Un seul ennemi, Un même combat !

Les luttes sociales ne cessent de se multiplier. Dans l'automobile, des milliers de travailleurs se battent contre le chômage partiel et la suppression programmée de leur emploi ; les sans-papiers mènent depuis des mois une lutte courageusement pour leur régularisation..

Les lycéens se sont mobilisés contre la réforme Darcos et les suppressions de nombreux postes dans l'éducation. Le gouvernement a dû repousser sa réforme.

**Nous devons nous montrer solidaires de ces combats et les populariser car tout cela relève de la même logique** : générer plus de profit au détriment de l'éducation et de la vie des travailleurs !



## LE DEMANTELEMENT PROGRAMME DES CROUS

Un rapport remis en 2008 à la ministre de l'enseignement supérieur préconise la transformation des CROUS en AVE, « Agences pour la Vie Etudiante », dont la « gouvernance » serait renouvelée et les missions élargies. Leur budget serait globalisé, dans une logique de « performance ». Le CROUS, qui serait pour sa part transformé en ANVE (Agence Nationale pour la Vie Etudiante), ne conserverait quant à lui que des fonctions de coordination et de mutualisation sous une forme contractuelle.

Les AVE auraient une plus grande autonomie que les CROUS, notamment en matière budgétaire. Ce qui signifie qu'elles se tourneront davantage vers les instances politiques locales et les entreprises de la région, avec toutes les conséquences prévisibles en matière d'atteinte à l'équité et à l'égalité de traitement des étudiant-e-s. De même que la LRU, le rapport Lambert veut transposer cette politique dans l'aide sociale en proposant l'équation suivante : **A région économiquement prospère, AVE favorisée et aides sociales (dont les logements) en nombre, et à région pauvre, AVE sous-dotée et aides sociales insuffisantes.** Ces menaces sont d'autant plus inquiétantes que les AVE auront des compétences accrues en terme de logement.